



SYNDICAT MIXTE DU POLE IMAGE MAGELIS

Comité Syndical du 11 octobre 2023

Délibération n°48/2023

L'an deux mille vingt-trois, le 11 octobre à onze heures quinze, le Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pôle Image [SMPI] Magelis, régulièrement convoqué, s'est réuni aux Ateliers Magelis à Angoulême, sous la présidence de monsieur Philippe BOUTY, Président du SMPI Magelis.

Date de convocation : 3 octobre 2023.

Membres présents : messieurs Philippe BOUTY, Patrick MARDIKIAN, François NEBOUT, Gérard ROY, Xavier BONNEFONT, Gérard LEFEVRE.

Mesdames Martine PINVILLE, Charline CLAVEAU, Virginie LEBRAUD, Fabienne GODICHAUD, Hélène GINGAST.

Membres absents ou excusés : messieurs Jean-François DAURE (Pouvoir à monsieur Philippe BOUTY), Michel CARTERET, François BONNEAU, Jérôme SOURISSEAU, Gérard DESAPHY (pouvoir à monsieur Gérard ROY).

Mesdames Nicole BONNEFOY (Pouvoir à madame Hélène GINGAST), Nelly VERGEZ (Pouvoir à monsieur Patrick MARDIKIAN), Stéphanie GARCIA (pouvoir à monsieur François NEBOUT), Caroline COLOMBIER.

Membres consultatifs absents ou excusés : messieurs Andreas KOCH, Alain LEBRET.

Secrétaire de séance : monsieur Gérard ROY.

Nombre de délégués en exercice	20
Présents	11
Pouvoir[s]	5
Absent[s]	9
Votants	16

Objet : Rencontres Animation Développement Innovation et Rencontres Animation Formation – Tarifs 2023

Chaque année, les Rencontres Animation Développement Innovation (RADI) et les Rencontres Animation Formation (RAF) d'Angoulême, permettent de confronter la richesse de l'offre pédagogique et la diversité des pratiques professionnelles, de faire le point sur la situation de l'emploi, ainsi que sur les évolutions techniques et organisationnelles.

Elles réunissent plus de 400 professionnels de l'animation, directeurs de studio, producteurs, directeurs techniques, directeurs d'école, auteurs, développeurs, diffuseurs, éditeurs, enseignants-chercheurs, représentants d'organisations professionnelles ou institutionnelles, ...

Le programme, en cours d'élaboration par Véronique Dumon, Patrick Eveno et Stéphane Singier, en partenariat avec les équipes du Pôle Image Magelis, traitera des thématiques suivantes :

- Côté RADI : Une 9e édition sous le signe de l'IA, de l'open source à l'occasion des 25 ans de Blender dont la V4 s'apprête à sortir, du nouveau dispositif d'aides à l'innovation du CNC, avant de retrouver nos rubriques habituelles, ...
- Côté RAF : 15 ans de RAF, l'occasion d'un état des lieux de l'industrie de l'animation française au regard des études et des données de référence exposées par les partenaires de l'événement. Une 15e édition qui abordera également les grands défis de ces dernières années et de celles à venir : l'écoresponsabilité, les relations avec les plateformes, la formation des scénaristes, l'organisation du travail ou l'inclusion comme enjeux majeurs.

Les inscriptions pour l'édition 2023 sont ouvertes depuis le 26 septembre. Dans un souci d'accueillir le plus grand nombre, les inscriptions sont limitées à 5 personnes par organisme et par événement. En fonction du nombre de participants attendus, la capacité d'accueil pourra être revue à la hausse. Par ailleurs, l'inscription est définitive et ne pourra être remboursée. Elle est cependant cessible à un autre collaborateur.

Cette année, afin de couvrir les frais de restauration et mieux gérer les quantités, une participation financière de 50 euros par événement, soit 100 euros pour l'ensemble de la manifestation est demandée à l'inscription, via le formulaire en ligne.

Ce tarif comprend les déjeuners et dîners ainsi que l'accès à l'ensemble des conférences pendant les trois jours.

Il est proposé de mettre en place un code promo permettant de bénéficier de la gratuité d'un des deux événements ou de la totalité des rencontres. Il s'applique aux partenaires financeurs de l'événement, aux membres statutaires de Magelis, aux journalistes, aux écoles de l'image d'Angoulême et à tout autre personne que Magelis souhaitera inviter à l'événement.

Le site internet www.radi-raf.org dédié à l'événement a été repensé par la société locale Webiliz. Il contient le programme des éditions passées, les informations pratiques, le formulaire d'inscription et prochainement, les intervenants et le programme détaillé pour chaque événement.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical, à l'unanimité :

- **approuvent les opérations exposées ci-dessus ;**
- **valident le principe de la gratuité proposé pour l'édition 2023 des RADI- RAF ;**
- **autorisent monsieur le Président à conduire toutes les démarches et à signer tous les documents relatifs à ce dossier.**

Acte administratif rendu exécutoire
du fait de sa publication le 16 Octobre 2023
et de sa transmission au
représentant de l'Etat le 16 Octobre 2023
(Lois de décentralisation des 2 mars et 22 juillet 1982)

Angoulême, le 16 Octobre 2023

Signé: Le Président

Le Président,
Philippe BOUTY

